>>> Rencontre avec Tarek Mitri, ministre de la Culture du Liban

Tarek Mitri, ministre de la Culture du Liban[1], aborde la question de la mise en place d'une politique du livre au niveau national et l'enjeu que représente la formation dans ce contexte.

Marie-Hélène Bastianelli : Pouvez-vous nous présenter la politique de votre ministère sur le livre et la lecture jeunesse ?

Tarek Mitri : Dès mon arrivée, j'ai affirmé que favoriser l'accès au livre et à la lecture était une priorité du ministère. C'est un défi. J'ai constaté que le ministère avait une connaissance très fragmentaire de la situation du livre et de la lecture jeunesse dans notre pays. Un colloque réunissant l'ensemble des professionnels du livre du secteur public et privé a été rapidement organisé (novembre 2005). Il est très important pour nous de favoriser l'échange entre les professionnels de la chaîne du livre et d'entendre leurs propositions

M.-H. B. : Les professionnels du livre du Liban disent que les colloques se sont succédés mais qu'il n'y a pas de suivi sur les propositions faites.

T. M. : J'ai créé un Comité permanent du livre et de la lecture. Il a pour mission d'élaborer des propositions concrètes dont certaines peuvent être très rapidement mises en place. Mais pour le secteur jeunesse, le ministère a organisé plusieurs initiatives importantes depuis le colloque : la réalisation d'une brochure *Auteurs, illustrateurs, éditeurs de livre jeunesse*[2] en collaboration avec la revue *Hamzet Wasl*, la participation à la foire internationale du livre pour enfants de Bologne et une campagne de promotion sur la lecture des 0/3 ans « Aleph be bébéyé ». Le service de la lecture publique travaille aussi en permanence sur cette question en impulsant la création de nouvelles bibliothèques ou de secteurs jeunesses dans les bibliothèques existantes.

M.-H. B. : Quelles sont les entraves à la mise en place de cette politique ?

T. M. : Pour développer une politique offensive, le plus important est d'avoir des moyens humains en nombre mais surtout en qualité. Notre ministère est récent. Dans l'attente du vote des textes législatifs définissant ses missions et ses moyens, nous ne pouvons pas recruter de personnel qualifié. Les municipalités qui créent les bibliothèques sont confrontées au même problème. La question de la formation initiale et continue est aussi primordiale. Nous devons travailler en partenariat avec le Ministère de l'Éducation sur ce point. Il n'y a pas de formation initiale pour les métiers du livre sauf pour les bibliothécaires. La part consacrée au livre jeunesse dans les universités est encore trop faible.

Il y a une deuxième difficulté liée aux récents événements. L'État va devoir consacrer une part importante de son budget à la reconstruction du pays. De nombreux projets culturels risquent d'être abandonnés. Les maisons d'édition jeunesse ont été gravement touchées et le secteur de la librairie est très fragilisé. Nous savons tous que le secteur culturel est le premier secteur « sacrifié » dans des périodes de grandes difficultés économiques. Mais nous avons aussi des perspectives.

Nous venons de signer un accord avec le Qatar pour la poursuite du projet de la Bibliothèque nationale du Liban. Il est prévu dans la BNL un espace important pour la documentation professionnelle et des salles de formations. Le FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) Lecture Publique et Édition Jeunesse récemment signé avec la France, va appuyer fortement notre action en particulier en direction de la jeunesse.

Je le répète : l'accès à la lecture pour tous va favoriser l'accès à la citoyenneté. C'est un enjeu important pour l'avenir de notre pays.

Propos recueillis par Marie-Hélène Bastianelli

Chef de Projet
Fonds de Solidarité prioritaire
Lecture Publique et Édition Jeunesse au Liban

© Hasmig Chahinian

Stand du ministère libanais de la Culture et de La Maison du livre à la Foire de Bologne, mars 2006

1 Tarek Mitri est ministre de la Culture depuis le 20 juillet 2005.
2 Voir à ce sujet la rubrique « Informations », en page 5.